



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52841>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-52841**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Rennes

**Correspondant :** MME APPERE Nathalie, Maire

**Adresse :** Place de la Mairie, 35000 RENNES

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0223621010

**Courriel :** scp-commandepublique@rennesmetropole.fr

**Adresse internet :** <https://metropole.rennes.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.megalis.bretagne.bzh>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** MISSION D'EXPERTISE DES VEHICULES DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE DE LA VILLE DE RENNES

**Lieu d'exécution :** Fourrière de la Ville de Rennes, 35000 Rennes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le présent marché a pour objet de confier à un prestataire extérieur l'expertise des véhicules de la fourrière automobile de la Ville de Rennes. Ce marché est réservé à des prestataires qui ont la qualité d'experts automobile : Ont qualité d'expert automobile, les professionnels répondant aux critères énoncés aux articles L 326-1, L 326-2, L 326-3, L326-4, L326-5, L326-6,L326-7,L326-8,L326-9 du code de la route

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/06/2025 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

VDR\_25\_02\_MAPA

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH03 Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics., 22 , Mail Pablo Picasso 44042 NANTES Tél : 0253467983Mel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le montant maximum de la période initiale de l'accord cadre est de 20 000 euros maximum HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2025